

trême solidité. Elle résiste non-seulement aux intempéries des saisons, mais encore aux dents et aux griffes des animaux féroces. Chacune de ces cabanes est accompagnée d'un *magasin* commun situé sous l'eau, et qui renferme des *provisions* proportionnées au nombre de ses habitants.

Quelles sont ces provisions ? demanda Jacques.

« Du bois, dont les castors ne mangent que l'écorce, et les racines, particulièrement celle du *nénuphar* jaune, dont ils sont très friands. Maintenant que leur bourgade est terminée, ils vont s'occuper de remplir leurs magasins ; le mois prochain, c'est-à-dire en septembre, ils auront fini leurs approvisionnements ; l'hiver ne tardera pas à venir, car il commence de bonne heure dans le Nord de l'Amérique. Nos Castors ne quitteront plus leurs cabanes, ils y vivront tranquillement sans jamais se disputer, et c'est à ce moment-là que nous les prendrons au piège. »

Tout arriva comme l'avait dit le vieux John. Au mois d'octobre toutes les cabanes étaient habitées. Jacques toujours curieux, allait de temps en temps se cacher dans les broussailles qui croissaient au bord de l'eau, pour regarder les castors ; les uns étaient à leur fenêtre, les autres nageaient dans la rivière. Un jour, au moment où presque tous les castors s'ébattaient joyeusement, l'un d'eux qui se tenait sur le toit de sa maison et qui faisait sentinelle, trappa l'eau d'un coup de queue ; immédiatement chacun rentra chez soi, où il se tint immobile. Jacques tout surpris, chercha quelle pouvait être la cause de cette alarme soudaine, et vit un animal de la taille d'un gros chien, mais très-bas sur jambes, qui se traînait sur un arbre penché au-dessus de la rivière. L'enfant tout effrayé s'enfuit au poste des chasseurs où il raconta ce qu'il avait vu.

(A Continuer.)

### Lettre de Madame B. L. à sa fille, sur les dangers des Théâtres.

Ah ! ma fille, que m'apprenez-vous par votre dernière lettre ! Quel chagrin, quelle surprise elle m'a causés ! Vous, ma fille, vous au théâtre ! et c'est, dites-vous, madame B., notre parente et notre amie, qui, après vous avoir fait sortir du pensionnat à l'occasion de sa fête, a eu l'imprudence de vous y mener ! Ne devait-elle pas assez connaître ma façon de penser, pour comprendre qu'en vous y menant elle me ferait la plus grande peine ? Ah ! si j'avais pu prévoir ce qui est arrivé. . . . Mais la chose est faite, le mal est sans remède, il ne me reste plus qu'à en gémir.

Ne croyez pas cependant, ma fille, que je vous en fasse de grands reproches ; si j'avais ici à blâmer quelqu'un, ce ne serait pas vous. Je connais vos sentiments, et je suis très-persuadée que si vous avez été au théâtre, c'est que vous avez cru qu'on pouvait y aller sans offenser Dieu. Mais, en supposant que vous étiez dans l'erreur, il est de mon devoir de ne pas vous y laisser, parce que cette erreur ne pourrait manquer d'être un jour funeste à votre innocence.

Je dois donc vous dire, ma fille, que le théâtre est un amusement que tout chrétien doit s'interdire, à moins qu'il ne veuille se rendre coupable aux yeux de son Créateur, et je ne vous le dis qu'après m'en être bien assurée par les preuves les plus fortes et les plus convaincantes. Car, comme pendant ma jeunesse j'étais vivement sollicitée d'aller aux spectacles, et que, grâce à Dieu, j'avais assez de religion pour ne vouloir rien faire qui pût blesser ma conscience, je m'adressai d'abord à mon Directeur, homme sage, éclairé, et bien

propre à me servir de guide, en cette occasion comme en toutes les autres. Sa réponse fut des plus décisives ; il me dit nettement qu'il ne croyait pas qu'on pût se permettre d'assister au théâtre sans pécher. Mais, en me déclarant son sentiment, il me cita toutes les autorités sur lesquelles il était appuyé, et il alla même jusqu'à m'indiquer les ouvrages où il les avait puisées. La curiosité me porta à en lire quelques-uns, et tout ce que j'y trouvai ne servit qu'à me confirmer dans l'idée que ce savant ecclésiastique m'avait donnée du théâtre.

Je vis d'abord que les *payens eux-mêmes*, tout corrompus qu'ils étaient, ne laissaient pourtant pas de proscrire les spectacles et d'en flétrir les acteurs, parce que les uns et les autres ne leur paraissaient propres qu'à introduire partout la licence et la dépravation des mœurs.

Je vis que, parmi les premiers chrétiens, on regardait comme des espèces d'apostats ceux qui y assistaient, parce que l'on croyait qu'en y assistant, on renouait en quelque sorte aux promesses et aux serments qu'on avait faits sur les fonts sacrés du baptême.

Je vis dans divers passages, tirés de leurs écrits, que tous les Pères et tous les Docteurs ne cessent, en déclarant contre le théâtre, de le représenter comme une école incompatible avec l'esprit du Christianisme ; et après avoir parcouru tous ces témoignages, je me dis tout naturellement à moi-même :

Quoi les payens eux-mêmes ont condamné les théâtres, tout ce qu'il y a eu de plus saint et de plus éclairé dans l'Eglise condamne les spectacles, et toi, tu oserais te les permettre ? As-tu donc plus de lumières et de vertus que tous ces grands hommes, et ne serait-ce pas vouloir l'égarer que de préférer tes idées à leurs sentiments ?

Cependant, quelque solide que fut cette réflexion, je ne m'en tins pas là ; et comme les amateurs du théâtre me disaient sans cesse, pour me rassurer, que si les prêtres et les dévots condamnaient les spectacles, c'est qu'ils ne les connaissaient pas assez pour pouvoir en juger ; je pris le parti d'aller consulter une Dame de beaucoup d'esprit qui était alors un modèle de piété, mais qui, pendant sa jeunesse, avait été passionnée pour les théâtres.

Je lui rapportai d'abord ce que j'avais lu dans ces livres, et ce qu'on m'avait dit dans le monde au sujet des spectacles, et je la priai ensuite de me dire ce qu'elle en pensait elle-même, afin que d'après sa décision, fondée sur l'expérience, je pusse régler ma conduite. Elle ne put ou ne voulut pas me répondre tout de suite ; mais elle me promit de me marquer son sentiment par écrit ; le lendemain, elle m'envoya en effet une lettre que j'ai conservée précieusement, et dont je t'envoierai une copie à la première occasion.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL, revue hebdomadaire, publiée par J. B. Rolland & Fils 6, rue St. Vincent Montréal — Abonnement : \$2 par année payables d'avance.

Des Presses à air dilaté d'Éusèbe Sénécal, 4 rue St. Vincent, Montréal.